



FONDASYON JE KLERE
Une Fondation
une nouvelle Forme
de Citoyenneté
Une Nation

Communiqué

Contact : Marie Yolène GILLES
Tel. : (509) 3728 8466

Décès du juge Eddy DARANG: La FJKL s'incline devant la dépouille d'un Magistrat qui force le respect

La Fondasyon Je Klere (FJKL) a appris avec une très grande tristesse la nouvelle du décès, des suites d'un AVC, du juge Eddy DARANG de la Cour d'Appel de Port-au-Prince.

Le juge Eddy DARANG avait des qualités exceptionnelles de probité, d'intégrité, de courage, de compétence, d'honnêteté et de bonté. Il était un homme juste. Il inspirait la confiance aux avocats, aux militants des droits humains et aux justiciables. Il imposait le respect.

Promu juge à la Cour d'Appel de Port-au-Prince en janvier 2006, il y est resté trop longtemps. Il est parti sans avoir eu le temps de mettre son immense savoir juridique au service de la Cour de Cassation de la République. Que c'est dommage !

Honoré en décembre 2020 par l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) pour son engagement dans la lutte contre la corruption, Eddy DARANG a apporté, par sa simplicité, un démenti à la thèse selon laquelle la corruption des Magistrats et des fonctionnaires publics est une conséquence logique des traitements et salaires non compétitifs pratiqués au niveau de l'Administration publique.

Puissent les nouvelles générations de Magistrats prendre Magistrat Eddy DARANG comme leur héros.

La FJKL présente ses sympathies aux parents, amis et admirateurs du défunt et à la justice haïtienne frappée par cette disparition soudaine. Que son âme repose en paix à côté d'autres grands noms de la Magistrature haïtienne partis avant lui.

Port-au-Prince, le 6 février 2023